

# LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 116

MONTRÉAL, LE MARDI 27 MAI 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

## L'arroseur arrosé

Le retrait du premier ministre Alain Juppé suffira-t-il à calmer la fronde électorale qui s'est emparée des Français?

Voilà ce qu'il advient de ces élections que l'on dit sans intérêt, déclenchées pour des raisons tactiques et où le peuple s'ennuie. Les citoyens prennent leur revanche. Le spleen électoral français s'est transformé dimanche en véritable fronde qui a déjà fait tomber une tête, celle d'Alain Juppé (nos informations en page A 6). Poussé vers la sortie par la sanction populaire, le premier ministre annonçait hier qu'il ne serait pas candidat à ce poste advenant une réélection de la droite au second tour, dimanche prochain.

Avec 36 % des voix (40 % pour la gauche), la droite sortante vient de se faire infliger une raclée. Misant sur un Parti socialiste pas encore tout à fait dégagé de l'héritage des années Mitterrand, le président Jacques Chirac est aujourd'hui à deux doigts de perdre le pari risqué qu'il s'est lui-même lancé en déclenchant ce scrutin un an avant terme.

«Nouvel élan économique», «préparation des échéances de la monnaie européenne», «changement dans la continuité», l'électorat n'a tout simplement pas cru aux raisons de cette dissolution. Tout comme il n'a pas cru à la catastrophe nationale annoncée en cas de cohabitation avec un gouvernement de gauche.

Sur l'Europe, la gauche et la droite tiennent depuis quelques semaines à peu près le même discours.

Toutes deux réclament une interprétation souple des critères du traité de Maastricht. Lionel Jospin et Alain Juppé ont affirmé tous deux que la participation de l'Italie et de l'Espagne était une condition à la création de l'euro.

Comment croire aussi aux craintes distillées par la droite sur l'élection d'un gouvernement de gauche et la nomination d'un ou deux ministres communistes? Les Français gardent un bon souvenir des deux années de cohabitation entre le président François Mitterrand et le premier ministre Édouard Balladur. Quant aux communistes, il y a longtemps qu'ils ne reçoivent plus leurs ordres de Moscou.

Plus qu'un vote pour ou contre l'Europe, plus qu'un rejet des réformes nécessaires de l'appareil d'État, ce geste de protestation sanctionne un clan politique qui croyait pouvoir verrouiller le jeu électoral jusqu'en 2002. Dans un pays aussi centralisé que la France, la cohabitation apparaît à une partie de l'électorat comme un mal nécessaire pour assurer l'équilibre des pouvoirs.

L'autre leçon de ce scrutin, c'est que les Français n'entendent pas plus tolérer la corruption de la droite que celle des socialistes autrefois. S'il avait été maire de n'importe quelle ville nord-américaine, Jean Tibéri — le maire de Paris qui a logé ses enfants dans des appartements municipaux — aurait dû démissionner depuis longtemps. Jusqu'au premier ministre Alain Juppé qui a habité pendant des années l'un de ces appartements alors qu'il était responsable des finances de la ville. Si les électeurs veulent bien croire à l'impuissance des gouvernants à juguler le chômage, ils savent que la moralité de la vie publique est tout entière de leur ressort.

Il faut ajouter à ces causes le cynisme d'un gouvernement qui s'est fait élire en 1995 sur la base d'un programme de lutte contre «la fracture sociale». Discours qu'il s'est dépêché d'enterrer depuis.

On a dit que la campagne de Lionel Jospin manquait de brillant. C'est peut-être ce qui a plu aux électeurs qui craignent surtout les promesses non tenues. Et puis cette forme d'intégrité morale nouvelle en France qui promet de rompre avec le passé. «Dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit», ne cesse de répéter le leader de la gauche.

Plus qu'avec leur programme de création d'emploi et de réduction du temps de travail — d'ailleurs jugé irréaliste —, les socialistes ont marqué des points en promettant la tenue d'une grande conférence nationale entre partenaires sociaux. Ces grands sommets qu'affectionnent tant les Québécois pourraient finir par inspirer un jour la politique française qui n'a jamais beaucoup pratiqué la négociation.

Avec 15 % des voix, 133 candidats qui se qualifient au second tour et l'espérance d'un ou deux députés, le Front national sort renforcé de ce scrutin. Jean-Marie Le Pen réédite l'exploit qu'il avait réalisé à la présidentielle alors que son leadership est pourtant en déclin. «Cela montre que le parti est bien implanté, qu'il peut à présent exister sans Le Pen», disait le secrétaire national aux élections, Jean-François Jalkh.

Le sort du second tour est aujourd'hui entre les mains de ces électeurs insatisfaits tant par la droite que par la gauche. Il est aussi entre celles des abstentionnistes que le scrutin de dimanche pourrait avoir réveillés. Bien malin qui pourrait en prédire l'issue.

Dimanche soir, en direct à la télévision, le ministre Eric Raoult disait à l'ancienne ministre socialiste Ségolène Royal qu'elle était «bien charmante», mais qu'il n'avait pas envie «qu'elle redevenue ministre». Pour l'emporter, la droite devra se départir de ces attitudes hautaines et faire autre chose que de brandir des épouvantails.

Quant à la gauche, elle devra, comme le disait Lionel Jospin, «créer le désir de nous». Ce qui pourrait passer par un programme plus crédible.

En attendant dimanche prochain, et quel que soit le résultat, l'électorat aura prouvé qu'il saisissait mieux les subtilités de la vie politique que ses leaders. Il en coûte toujours cher de prendre les électeurs pour des cruches.

ÉCONOMIE

Ro-Na s'allie à un géant français, page B 2



LES ACTUALITÉS

46% des adolescentes en détresse psychologique, page A 5

LES SPORTS



Vigneault se sent prêt à relever tous les défis, page B 7

## «Un véritable assaut contre le Québec»

■ Les propos de Chrétien indignent Duceppe et Landry  
■ Un OUI est un OUI, dit Manning; Charest accepterait une majorité simple

PAUL CAUCHON  
PIERRE CAYOUILLE  
LE DEVOIR

Même si le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a affirmé à nouveau hier que les Canadiens «veulent parler des vrais problèmes de la nation» et non pas de l'unité nationale, ses déclarations concernant la reconnaissance d'un OUI lors d'un éventuel troisième référendum ont

donné un nouveau souffle à la campagne électorale du Bloc québécois.

«Un véritable assaut contre le Québec», a commenté avec la plus grande indignation Gilles Duceppe, qui s'est fait fort de véhiculer sa colère toute la journée en tournée électorale à Matane et à Rimouski, qualifiant les déclarations de M. Chrétien de «tournant majeur» dans la campagne.

Cette sortie de Jean Chrétien représente une véritable aubaine pour la

campagne électorale du Bloc québécois, qui pourrait y trouver le souffle nécessaire pour franchir la toute dernière ligne droite menant au 2 juin.

Les chefs des autres partis fédéraux n'ont pas manqué eux aussi de revenir sur les propos de M. Chrétien. Jean Charest a expliqué qu'il reconnaît une victoire du OUI à majorité simple lors d'un prochain réfé-

■ L'éditorial de Michel Venne: La majorité, c'est simple, page A 9

■ Accusation de racisme contre la publicité de Manning, page A 4

■ Les réformistes gagnent du terrain, page A 4

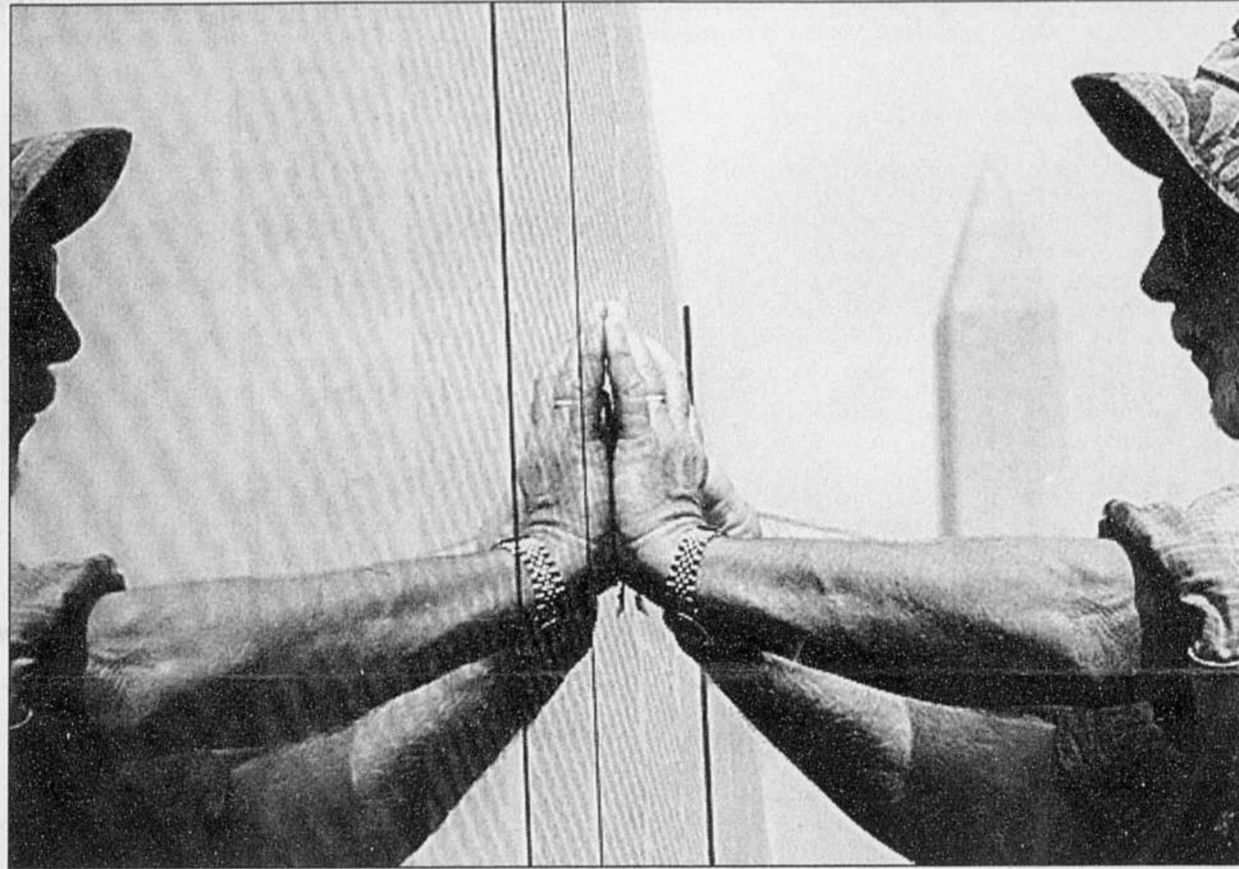
■ Charest affronte les pêcheurs de Terre-Neuve, page A 4

■ Chrétien change de cible, page A 4



VOIR PAGE A 10: ASSAUT

## Souvenir



WIN MCNAMEE REUTERS

UN VÉTÉRAN du Vietnam, Gerald Hoskins, touche le nom d'un compagnon décédé au cours d'une bataille, au Vietnam War Memorial de Washington. À l'instar de cet ancien combattant, la nation américaine s'est rappelé en fin de semaine ceux qui ont laissé leur vie sur le champ de bataille. Dernier lundi du mois de mai, c'était hier le Memorial Day aux États-Unis, le jour des soldats morts au champ d'honneur.

## 14 kilomètres linéaires de savoir



Sous mes doigts, les pages de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert défilent, les unes après les autres, et cette odeur de moitié de XVIII<sup>e</sup> siècle me monte au nez. Plus loin, mes pupilles se délectent d'une lettre rédigée par le Chevalier de Lorimier, en février 1839, à la veille de son exécution. Là-bas, c'est l'un des premiers exemplaires du *Devoir* que je regarde — sans pouvoir toucher. Où dorment ces trésors? Au tout nouveau centre de conservation de la Bibliothèque nationale du Québec.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

D'entrée de jeu, rétablissons les faits: il y a bel et bien du nouveau dans l'univers de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ), mais l'inauguration célébrée hier du centre de conservation et du siège social n'annonce en rien la réalisation du projet de la Grande Bibliothèque, qui a fait couler beaucoup d'encre mais dont la vocation demeure encore une totale inconnue.

Pour mieux répondre à l'une de ses deux missions fondamentales, la conservation — l'autre étant la diffusion, à laquelle on associe justement l'idée d'une Grande Bibliothèque —, la BNQ transporte ses pénates en plein cœur du quartier Rosemont, au 2275 de la rue Holt. Alors que ses activités de conservation du patrimoine étaient jadis disséminées en quatre endroits différents, elles ne logent plus qu'à trois adresses.

L'édifice, construit en 1948 et acquis par le gouvernement du Québec pour quelque deux millions de dollars, aura dès ses premiers moments, et aujourd'hui encore, servi à abriter le papier. Papier de cigare, pendant les années 50, alors que les ouvrières de la General Cogar Co. y fourmillaient. Papier encore aujourd'hui — disques optiques demain? — dans le bâtiment entièrement rénové et contenant, répartis sur quatre étages, livres et brochures, revues, journaux, microfilms et microfiches, partitions musicales, cassettes, microsilons, disques laser, affiches, cartes postales et estampes. 1 714 451 unités chouchoutées sur une superficie de 13 300 m<sup>2</sup>.

Des unités toutes porteuses de la même étiquette: du quotidien préféré aux magazines traînant çà et là dans la maison, des vieux microsilons éraillés au disque compact dernier cri, de l'affiche de la tournée la plus récente du Cirque du Soleil à ce paysage de Chicoutimi figé sur une

VOIR PAGE A 10: SAVOIR

## Québec pourrait payer 50% des taxes du Centre Molson

Cette compensation serait incluse dans le pacte fiscal souhaité par Montréal

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Sous le couvert d'un pacte fiscal avec Montréal, le gouvernement du Québec négocie le paiement partiel du compte de taxes municipales du Centre Molson.

Comme l'a confirmé hier le maire Pierre Bourque en assemblée du conseil municipal, «le gouvernement a demandé à ce qu'on discute sur le Centre Molson». Ces pourparlers se font dans le cadre d'un complément aux 33 millions que Montréal a reçus à titre de pacte fiscal pour 1997.

Selon le conseiller indépendant Sammy Forcillo, qui a mis au jour le pot aux roses, le Centre Molson pourrait ne payer que 4,5 millions des 9,9 millions de taxes municipales. Québec dédommagerait Montréal pour la différence.

Mais voilà, le gouvernement provincial voudrait que cette compensation soit incluse dans le pacte fiscal. Ce serait ainsi autant de millions dont ne bénéficierait pas Montréal qui aurait perçu de toute façon le compte de taxes municipales de Molson.

Au cabinet du ministre des Finances, Bernard Landry, on refuse de confirmer quoi que ce soit. Même son de cloche du côté du bureau du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

Ce dossier n'en est pas à ses premiers balbutiements. En décembre dernier, la révélation de négociations secrètes entre Québec, la Ville de Montréal (représentée

VOIR PAGE A 10: MOLSON

## Tout sera permis, sauf... Québec s'apprête à changer un des deux piliers de la Loi de l'environnement

LOUIS-GILLES FRANCŒUR  
LE DEVOIR

Québec s'apprête à changer un des deux piliers de la Loi québécoise de l'environnement (LQE), qui interdisait à son article 22 à «quiconque» d'émettre un contaminant dans l'environnement ou d'affecter un cours d'eau sans avoir analysé les répercussions environnementales de son projet et d'avoir obtenu «préalablement» l'autorisation du ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF).

C'est ce que révèle un document interne du MEF, obtenu par *Le Devoir*, qui détaille et explique à la haute direction du ministère le contenu de la révision des systèmes d'autorisation prévus par la loi, en préparation depuis plus d'un an et demi. Le titulaire du MEF, David Cliche, doit déposer en juin un projet de loi en ce sens ainsi que la liste réglementaire des projets que son ministère, exsangue, estime être encore en mesure d'évaluer. L'essentiel de cette «réforme» vise explicitement, selon le document obtenu, à ramener les obligations du MEF à la hauteur des budgets disponibles et à donner un maximum de latitude aux entreprises en limitant le contrôle de l'État aux projets les plus lourds de conséquences environnementales.

L'interdiction de contaminer ou d'altérer les cours d'eau sans autorisation préalable souffrait peu d'exception. Elle sera littéralement renversée au profit d'une vaste dérogé-



David Cliche

VOIR PAGE A 10: LOI

MÉTÉO

Montréal  
Ensoleillé.  
Max: 18 Min: 5

Québec  
Ensoleillé.  
Max: 17 Min: 3

Détails, page B 7

INDEX

Agenda..... B 8	Idées..... A 9
Annonces..... B 8	Le monde..... A 7
Avis publics... A 6	Les sports..... B 7
Bourse..... B 6	Montréal..... A 3
Culture..... B 10	Mots croisés... B 8
Économie..... B 2	Politique..... A 5
Éditorial..... A 8	Télévision..... B 9



# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### Duceppe ridiculise les «poupées-gigognes» d'Ottawa

Le chef bloquiste livre son discours le plus vigoureux de la campagne

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Rimouski — Raiguardi par les déclarations de Jean Chrétien sur le non-respect d'un OUI au référendum, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a livré hier soir à Rimouski son discours le plus vigoureux de toute la campagne électorale, fustigeant avec passion tous les partis fédéralistes.

Devant quelque 350 partisans, Gilles Duceppe s'est même permis un discours humoristique, sortant de sa poche une série de poupées russes s'emboîtant les unes dans les autres, des poupées-gigognes, pour illustrer que «ça fait 30 ans qu'on envoie des poupées russes à Ottawa».

La première poupée représentait Trudeau, la deuxième Mulroney, qui «a essayé de ramener le Québec à la maison, mais la maman de toutes les poupées, Trudeau, ne voulait pas», dit-il, la troisième représentait Jean Chrétien, «un clone de Pierre Trudeau, en plus petit», poupée qui contenait une poupée Stéphane Dion, et la dernière, la plus petite, représentait Jean Charest, «la plus belle, celle qui parle... mais à l'intérieur il n'y a rien, un trou noir», lançait Gilles Duceppe alors que la salle croulait de rire.

Plus sérieusement, Gilles Duceppe a expliqué que «à une semaine avant l'élection, enfin les masques sont tombés, le voile se déchire. Il s'agit maintenant d'un enjeu historique: les fédéralistes nient l'existence du peuple québécois, en voulant nous empêcher de décider nous-mêmes de notre avenir». Jean Chrétien, ajoute-t-il, demande aux Québécois un mandat pour «écraser nos droits».

Gilles Duceppe a également fait valoir que les fédéralistes se battent maintenant pour savoir «qui sera le plus dur, le plus intransigeant envers le Québec. Pour aller gagner des votes au Canada, sur le dos du Québec, il faut jouer au matamore».

Gilles Duceppe s'en est pris au NPD et au Reform Party, mais il a réservé ses flèches les plus cinglantes à Jean Charest, «le Capitaine Canada, le maître de l'illusion, qui se sert du Québec, qui attaque les droits des Québécois, qui dit aux Canadiens qu'il va mettre le Québec à sa place».

Gilles Duceppe a rappelé que René Lévesque a voulu prendre le «beau risque» (du fédéralisme après le référendum de 1980), que Lucien Bouchard a assumé ce beau risque et tendu la main au Canada «dans l'honneur et l'enthousiasme», continue-t-il. Il a perdu son enthousiasme devant la trahison du Canada anglais, mais il a gardé son honneur, pas comme Jean Chrétien.

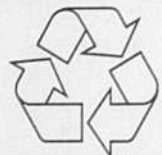
«Jean Charest, lui, nous propose un autre beau risque, ajoute-t-il, mais sous la menace, la menace de la partition. C'est le beau risque ratatiné.»

#### Suzanne Tremblay contestée

Le chef du Bloc Québécois participait hier à une grande soirée pour la députée Suzanne Tremblay. Le discours de Mme Tremblay a d'ailleurs été fortement perturbé par une trentaine de manifestants de Sainte-Luce-sur-mer, qui ont accusé la députée bloquiste d'être insensible à leurs revendications. Le comité de citoyens de Sainte-Luce est en lutte contre des porcheries à lisier liquide qui veulent s'implanter dans la région.

### La guerre du saumon se poursuit

Victoria (PC) — Les capitaines de trois chalutiers américains comparaitront aujourd'hui après la saisie de leur navire par la Garde côtière canadienne. La saisie fait suite à l'échec des pourparlers pour la conclusion d'un traité sur la pêche au saumon du Pacifique. L'intervention de la garde côtière canadienne a certes réjoui certains pêcheurs canadiens, mais d'autres craignent maintenant que les États-Unis n'adoptent des mesures de rétorsion qui viendraient aggraver le conflit. Le Canada a décidé de faire appliquer les règlements à la lettre la semaine dernière après l'échec des négociations sur le traité de pêche au saumon du Pacifique. Les équipages américains avaient négligé de se conformer aux règlements les obligeant à rembarquer leur équipement.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

#### Comment nous joindre?

##### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Sur Internet devoir@cam.org  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

##### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

##### Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

##### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)  
Pour la version Internet (514) 278-6060  
Extérieur de Montréal 1-800-563-5665 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

rendum. Il a cependant spécifié que «ce que personne ne peut dire, c'est que dès l'instant où nous entrons dans un scénario de brisure pour un pays, personne ne peut prévoir ce qui peut arriver».

De passage à Calgary, Preston Manning a lui aussi critiqué les déclarations du premier ministre. «Un OUI est un OUI. [...] Le danger, c'est qu'ils donnent l'impression au Québec qu'ils ont peur de perdre et qu'ils veulent changer les règles».

C'est aussi ce que croit le vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances du Québec, Bernard Landry. Si Jean Chrétien veut changer les règles du jeu, estime-t-il, c'est qu'il a la conviction qu'il va perdre le prochain référendum sur la souveraineté.

«Je pense que Jean Chrétien a montré une fois de plus sa face antidémocratique. Ce n'est pas la première fois que ça lui arrive».

Il a participé joyeusement à deux référendums. Il n'a jamais été question qu'il n'en respecte pas les résultats. Là, parce qu'il a la conviction morale — et à bon droit — qu'il va perdre le troisième, il veut changer les règles du jeu. Ce n'est pas un honneur, ni pour le Québec, ni pour la nation québécoise dont il est issu, ni pour le Canada dont il est le premier ministre», a dit M. Landry, lors d'une conférence de presse à Montréal.

#### Une récidive

Le vice-premier ministre du Québec voit la déclaration «antidémocratique» de M. Chrétien comme une récidive. «En 1982, l'Assemblée nationale du Québec, les élus du Québec, l'expression démocratique du peuple du Québec, ont dit non à une constitution qu'il a été l'un des grands artisans à promouvoir, contre la volonté de notre Assemblée nationale».

M. Landry estime que l'intention de M. Chrétien de ne pas reconnaître un OUI à majorité simple s'inscrit dans «la ligne habituelle de pensée» du premier ministre canadien.

«Ça consacre aussi une constatation que Wilfrid Laurier,

SUITE DE LA PAGE 1

mentation: alors que tout était a priori assujéti aux autorisations préalables, désormais, aucune ne sera nécessaire, hormis pour les projets énumérés dans une liste stricte. Les autres règlements dicteront aux promoteurs les exigences d'exploitation, qui s'effectueront une fois les projets en marche, et non plus à l'étape de leur conception dans une optique de prévention.

En somme, Québec adopte pour les projets à impacts moyens la logique qu'il applique aux projets lourds. Ceux-ci, énumérés dans le Règlement sur l'évaluation des impacts environnementaux, font l'objet d'une étude d'impacts et, souvent, d'une audience publique.

Seuls les projets à impacts moyens, du moins ceux présumés tels dans le cadre de cette «délégation», seront désormais assujéti à une analyse de répercussions environnementales et à une autorisation du ministre. Quant aux autres, le gouvernement estime qu'il peut désormais se fier aux promoteurs et aux professionnels qui conçoivent et réalisent leurs projets.

D'autre part, les hauts fonctionnaires ont obtenu de tenir le public à distance des projets qu'ils vont pouvoir continuer d'évaluer en toute quiétude avec les consultants des promoteurs.

Le ministre Cliche s'était formellement engagé dans le document d'orientation de sa réforme des autorisations à permettre au public de déterminer dès le début de leur examen les projets en préparation susceptibles de modifier leur milieu de vie et d'intervenir pour améliorer la valeur des évaluations trop souvent complaisantes envers les promoteurs, comme l'a démontré la commission Doyon.

Cette promesse de transparence du ministre Cliche, précise le document confidentiel, «n'a pas été reçue favorablement par plusieurs intervenants du ministère».

Le projet de réforme, qualifié de «changement fondamental» à l'économie de la LQE et son pilier, l'article 22, nécessitera la mise en place d'un «filet de sécurité» car, précise-t-on, aucune liste de projets, aussi raffinée soit-elle, ne peut prévoir tous les cas susceptibles d'exiger un examen environnemental préalable. On prévoit donc d'accorder au ministre un pouvoir discrétionnaire lui permettant d'assujéti un projet à son autorisation préalable et d'obtenir par ordonnance tous les renseignements à son sujet dans la forme jugée à propos.

Le MEF, qui a parfois parrainé des projets fort controversés, les soustrait à tout examen préalable, s'accordant à l'avance une absolue généralité à partir du principe qu'il ne peut travailler que dans l'intérêt de l'environnement...

Par ailleurs, les autorisations accordées en vertu de l'article 22 aminci pourraient avoir une valeur permanente. Et cette qualité

SUITE DE LA PAGE 1

carte postale. Cherchez bien et vous trouverez cette étiquette indispensable, associée au dépôt légal: ISBN, pour International Standard Book Number.

Pour lancer cette «première phase» d'un projet en ébullition (coût total: 17 millions), ils étaient nombreux à venir féliciter l'idée devenue réalité. «Il s'agit sans doute d'un des plus beaux mariages de la culture et du tabac», ironisait l'animateur de l'inauguration, Jean Fugère. «L'occasion pour nous d'entreposer nos archives sur une possibilité de 14 km linéaires d'espace», expliquait Robert Garon, directeur général des Archives nationales du Québec, lesquelles occupent un vaste espace du rez-de-chaussée de l'édifice dans le but de servir son mandat de conservation.

«Il s'agit de la première phase d'un grand projet qui prend forme aujourd'hui», affirmait Philippe Sauvageau, p.-d.g. de la BNQ. Il ne restera plus qu'à regrouper les collections de diffusion au centre-ville [de Montréal] afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.» «Tout ça me touche beaucoup parce c'est de bon augure pour le projet d'une Grande Bibliothèque», lançait le maire de Montréal Pierre Bourque. «Pour tous les peuples une bibliothèque nationale est une institution culturelle essentielle», expliquait le ministre de la Culture et des Communications Louise Beaudoin. Une institution phare, elle l'est encore plus à ceux qui ont le courage de faire de leur devise un devoir de mémoire.»

Ils étaient tous là pour fureter dans les multiples recoins de l'édifice rénové. Pour suivre la «chaîne documentaire» parcourue par un document entré au 2275 de la rue

## ASSAUT

premier ministre du Canada au début du siècle, avait faite lui-même: «un Québécois, pour être premier ministre du Canada, doit, afin de se consolider en Ontario et ailleurs, prendre des positions anti-Québec». De ce point de vue-là, M. Chrétien montre le peu d'estime qu'il a pour la démocratie dans ce qu'elle a de plus profond et applique le vieil adage que pour faire carrière dans le reste du Canada, il n'y a rien comme quelques bonnes sorties anti-Québec pour se propulser», a ajouté M. Landry.

Si vous acceptez une majorité simple, a demandé un journaliste, pourquoi alors tenir un autre référendum? «En démocratie, une défaite n'est jamais permanente», a répondu M. Landry, ajoutant que le OUI a gagné un million de supporters entre 1980 et 1995 et qu'il l'emportera au prochain rendez-vous.

Commentant l'éventualité d'un nouveau référendum après la souveraineté, M. Landry a rappelé que «jamais, dans l'histoire de l'humanité, une nation ayant obtenu son indépendance y a par la suite renoncé».

#### Un «assaut», selon Duceppe

Dimanche, le premier ministre Chrétien affirmait que «50 % plus un, dans un troisième référendum, je trouve que ce n'est pas raisonnable».

Pour Gilles Duceppe, il s'agissait d'une réponse fort attendue. «J'avais posé cette question [sur la reconnaissance d'un OUI au référendum] au début de la campagne électorale, dit-il, et nous avons la réponse aujourd'hui. Cette réponse, nous en parlerons tout le reste de la campagne.»

Et le choix du 2 juin apparaît maintenant clair, ajoute-t-il: il s'agit de choisir entre des «fédéralistes qui nient le processus démocratique, ou les souverainistes qui l'affirment haut et fort».

Dans une déclaration faite en début de journée, le chef du Bloc québécois a qualifié le point de vue du premier ministre canadien de «véritable assaut contre le Québec. Désormais les masques tombent. Il piétine les règles de base de la démocratie. Il s'attaque durement aux droits légitimes des Québécois, reconnus pourtant par une résolution unanime

## LOI

pourrait être étendue aux vieux certificats d'autorisations contenant des obligations de renouvellement. Le MEF se retient toutefois de généraliser après coup les activités polluantes ou dommageables, qui se pratiquent encore sous le couvert de droits acquis.

Les futurs certificats d'autorisation devront d'autre part se conformer à toutes les dispositions de la loi, y compris à l'article 20, que la communauté juridique canadienne assimile à une véritable charte de l'environnement. Cela aurait pour effet d'élargir la portée de l'article 22, limitée jusqu'ici à l'émission, au rejet ou au dépôt de contaminant, à tout ce qui peut altérer les écosystèmes et les milieux naturels... à la condition qu'il s'agisse d'activités faisant partie de la liste de projets assujéti.

L'article 20 de la LQE, dont on dit qu'il pourrait être lui aussi modifié — on ne dit pas dans quel sens — englobe toutes les activités susceptibles d'affecter les écosystèmes ou le milieu de vie des humains. Il ne connaît qu'une limite: les autorisations de polluer ou de modifier l'environnement accordées par les règlements, les directives et les certificats d'autorisation.

Les projets désormais soustraits aux certificats d'autorisations pourraient ainsi perdre un parapluie juridique apprécié des promoteurs.

Le projet de loi en préparation prévoit que les certificats d'autorisation décriraient explicitement les conditions de réalisation des projets, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. C'est d'ailleurs une des recommandations centrales de la commission Doyon, qui a constaté que les citoyens étaient ainsi tenus dans l'ignorance des conditions faites aux promoteurs par le ministère public et ne pouvaient, par conséquent, en forcer l'exécution.

De plus, le ministre obtiendrait le pouvoir général d'imposer des exigences supérieures aux normes aux projets qui menaceraient des milieux naturels particulièrement sensibles. Ses décisions pourraient toutefois être l'objet d'un appel mais le projet serait paralysé pendant ce temps. De plus, les exigences du ministre viseraient moins les moyens mis en œuvre par les promoteurs au profit «d'objectifs de résultats».

D'autre part, certaines activités semblables ou récurrentes, placées sous la responsabilité d'un même promoteur, pourraient faire l'objet d'une autorisation générale. Ce pourrait être le cas, par exemple, des épandages de défoliants chimiques dans les corridors hydro-électriques ou des projets de destruction de toxiques par un incinérateur mobile.

Enfin, les certificats d'autorisation du MEF seraient désormais considérés comme révoqués si l'activité permise cessait pendant plus d'un an. En cas d'arrêt d'une activité, un exploitant n'aurait plus l'obligation de demander la révocation de son autorisation — ce qui permettait d'examiner les modalités de fermeture d'une entreprise — car un simple avis suffirait.

## SAVOIR

Holt. À leur arrivée au centre de conservation de la BNQ, les deux exemplaires exigés par le dépôt légal franchiront le processus de l'acquisition, entamant ainsi leur périple au rez-de-chaussée. Plus haut, on effectue le traitement documentaire et l'analyse physiologique de la chose. Moississures ou vilains insectes ont investi un livre ressorti de la noirceur d'une cave? Il devra peut-être séjourner quelques temps dans la chambre de quarantaine et, qui sait, peut-être aussi dans un congélateur où des températures extrêmement basses détruiraient toute trace de vie. Un exemplaire prendra alors le chemin des magasins (secteur conservation), tandis que l'autre sera acheminé en direction des divers centres de diffusion, situés rue Saint-Denis, Sherbrooke ou Esplanade.

#### Mémoire de papier bichonnée

La transformation du bâtiment représentant un défi de taille pour les ingénieurs qui s'y sont attaqués. Imaginez: des incunables ayant vu le jour à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, les tout premiers microsilons à avoir charmé les oreilles québécoises, ces quotidiens dont les premiers exemplaires ne peuvent plus être touchés.

Dans les magasins du sous-sol, une vingtaine de rangées d'étagères sur lesquelles dorment de grandes boîtes de carton. Au hasard — si, si — l'on soulève un couvercle pour retrouver une page jaunie, aux coins rongés par le temps. En une, Le Devoir du 6 février 1937 s'intéressait aux Franco-Américains. Mais attention, prière de ne pas toucher. L'original ne souffre plus les manipulations et Thuile naturelle des doigts.

Trois étages plus haut pourtant, je

touche les pages écrites par Diderot et d'Alembert, ces volumes célèbres qui composent l'Encyclopédie. 1747, et je peux y mettre les mains, tourner l'objet et scruter ses moindres coutures. «On pense que ce sont les livres les plus anciens qui sont les plus fragiles. Mais c'est faux!» explique Jean-Guy Théorêt, directeur général adjoint de la BNQ, qui débale dans ce labyrinthe comme s'il y avait toujours été (le personnel y travaille depuis la mi-janvier). Les livres faits de fibre naturelle sont beaucoup moins fragiles que tous ces ouvrages de facture contemporaine qui remplissent nos étagères.» En effet, l'ajout de l'acide à la composition du papier — usage en vigueur depuis les années 1930 environ — rend vulnérable aux décennies la feuille de papier et fragilise son support. Conditions climatiques nécessaires pour préserver ces trésors? Un printemps enviable: 17 °C, et un taux d'humidité variant entre 35 et 40 %.

Conditions idéales, tant pour Diderot, du côté des livres anciens de la BNQ, que pour le Patriote De Lorimier, côté Archives nationales, qui écrivait à la veille de sa pendaison, en février 1839, à son ami «Levesque»: «Je pars, mais mon cœur reste avec mes amis et mon dernier soupir sera pour mon pays qui contient ce que j'ai de plus cher. Adieu.»

Logé au milieu de toutes ces perles, se trouve même... l'ancêtre du régime d'assurance-maladie. Écrit en mars 1655, le document, dont l'auteur est le maître chirurgien Étienne Bouchard, évoque la possibilité, pour les citoyens de Ville-Marie intéressés, de verser une redevance de «Cent Sols par chacune année, pour chaque personne» en échange de soins de santé. Qui l'eût cru?

de l'Assemblée nationale. Ce n'est pas digne d'un chef d'État».

Le 21 mai dernier, en effet, l'Assemblée nationale adoptait une résolution qui reconnaissait «le droit fondamental des Québécois et des Québécoises de décider de leur avenir en vertu [de la loi sur les consultations populaires]».

Gilles Duceppe rappelle que la règle démocratique de la majorité simple s'applique dans tous les pays démocratiques. Il donne comme exemple le cas du Danemark qui a entériné l'accord de Maastricht à 51 %, celui de la France à 51,5 %.

Gilles Duceppe a également rappelé que l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne, en 1949, a été acceptée à 52 %, et ce après deux référendums.

Gilles Duceppe a tenu aussi à citer des extraits de l'autobiographie de M. Chrétien, La Fosse aux lions, où celui-ci, évoquant la souveraineté du Québec, écrivait vouloir parier sur la démocratie pour convaincre les Québécois de demeurer Canadiens, mais «si nous perdons nous respectons le vœu des Québécois et nous acceptons» (tel que cité par M. Duceppe).

«Ce que fait M. Chrétien aujourd'hui, c'est qu'il tente de durcir l'ensemble de la population canadienne face à la volonté des Québécois», ajoute-t-il.

En campagne à Calgary, Jean Chrétien a répété que toute question concernant un troisième référendum était hypothétique. «Nous avons gagné deux référendums. Clairement, les gens veulent demeurer au Canada. En plus, nous voulons une question claire et nous voulons savoir quelle est la légalité de ce geste; donc, il y a beaucoup de problèmes.»

Gilles Duceppe participait hier soir à une assemblée publique à Rimouski, avant de revenir à Montréal.

Il repart aujourd'hui pour Québec où doit se tenir ce soir un grand rassemblement souverainiste, rehaussé de la présence de Lucien Bouchard. Le premier ministre Chrétien, pour sa part, fait campagne en Colombie-Britannique. Enfin, Jean Charest parcourt les Maritimes avant d'entreprendre un blitz en Ontario et au Québec.

## MOLSON

SUITE DE LA PAGE 1

entre autres par Sammy Forcillo) et le Centre Molson pour la réduction de moitié du compte de taxes avait causé beaucoup de remous. Le président de l'amphithéâtre, Ronald Corey, avait alors tenté de démontrer que l'entente était tout à fait justifiée compte tenu du fait que le Centre Molson a été construit sans subvention gouvernementale.

Sans la levée de boucliers dans la population, le gouvernement s'appropriait à adopter à toute vapeur un amendement au projet de loi modifiant la fiscalité municipale. Taillé sur mesure pour le Centre Molson, cet amendement aurait permis aux municipalités de réduire de moitié le compte de taxes des établissements privés à vocation sportive et culturelle, construits sans fonds publics.

Le ministre Trudel avait alors déclaré qu'«un large débat public» devrait avoir lieu sur la pertinence de réduire ou de geler les taxes du Centre Molson. Par rapport à cette époque, la grande différence du dossier est que le compte de taxes de 9,9 millions, que conteste le Centre Molson, serait maintenu au niveau actuel et se glisserait subrepticement dans le pacte fiscal. La question de l'équité entre commerçants demeure, quant à elle, inchangée.

Le dossier refait d'ailleurs surface au moment où Montréal et Québec sont dans un sprint final de négociations devant mener à une aide fiscale pour 1997, une aide qui devait d'ailleurs être annoncée depuis plus de trois semaines.

Le maire Bourque a également confirmé hier que l'objectif de 60 millions pour l'année en cours demeure. Au moment de présenter son budget pour 1997 à l'automne, Québec remettrait une somme de 33 millions à Montréal. Les négociations portent donc sur une enveloppe supplémentaire de 27 millions. M. Forcillo doute toutefois que la métropole puisse obtenir une aide de cette ampleur. «J'ai plutôt entendu dire qu'il s'agissait de 50 millions», a-t-il dit.

Outre le soutien au Centre Molson, Québec cherche à aider Montréal en achetant à rabais notamment des propriétés de la Ville. Ainsi, depuis deux ans, la métropole a cédé un édifice sur l'île Notre-Dame, permettant l'agrandissement du Casino de Montréal qui, s'il rapporte des taxes foncières, a également engendré des dépenses imprévues de sept millions pour la réfection du pont des îles.

Chose certaine, ce que s'approprie à venir annoncer à Montréal le vice-premier ministre Landry ne concerne que l'année 1997. Quant à un pacte permanent pour la métropole, un engagement électoral du Parti québécois, il résultera des discussions imposées par le ministre Trudel à l'ensemble des municipalités pour le transfert d'une facture de 500 millions.

En effet, parallèlement aux tentatives de réduire la rémunération de la main-d'œuvre municipale de 250 millions ainsi que de favoriser les mises en commun de services entre municipalités et organismes publics et parapublics pour 250 autres millions, le ministre des Affaires municipales a établi un cadre de discussions pour le partage de responsabilités entre les grands centres urbains du Québec et leur périphérie. Sans se réjouir du nouveau pelletage gouvernemental dans la cour des municipalités, la Ville de Montréal pourrait retirer un certain bénéfice de tous ces pourparlers. Selon la bonne volonté des villes voisines ou la fermeté du ministre responsable.

LE DEVOIR

# LES SPORTS

État de la réserve collective de sang



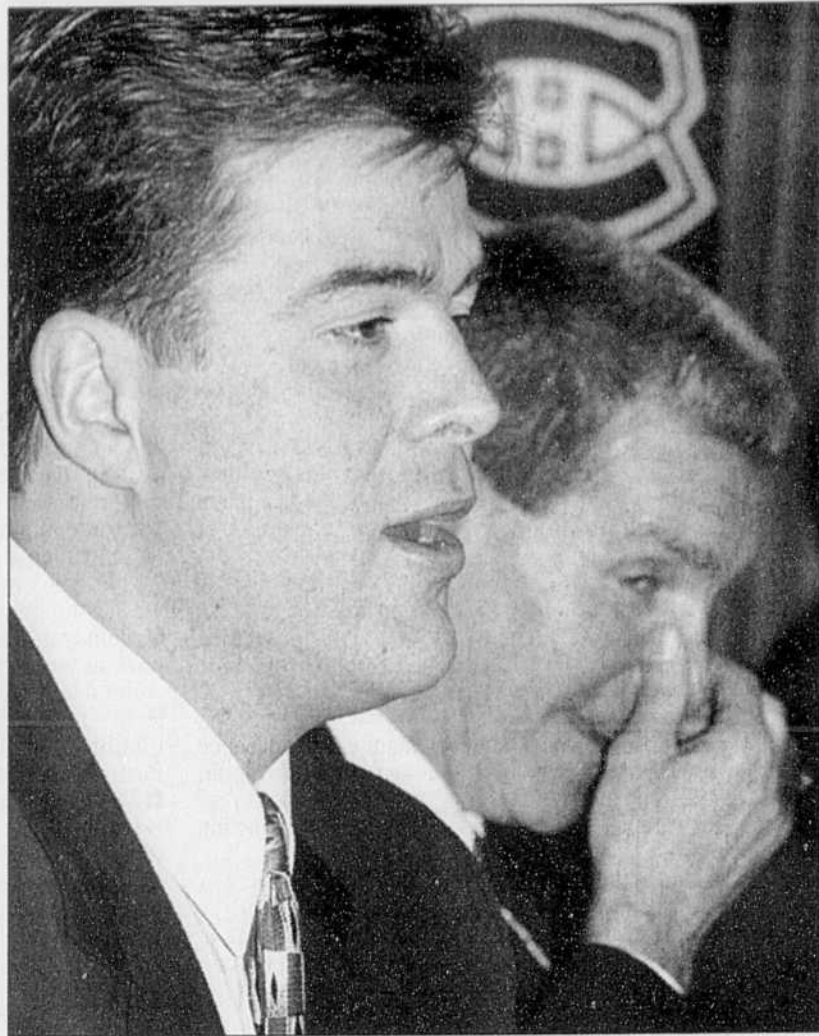
Groupe sanguin  
O- 47%

La Société canadienne de la Croix-Rouge Info-collecte: 527-1501

Canadien

## Alain Vigneault se sent prêt à relever tous les défis

### La nomination de l'entraîneur provenant du junior fait l'unanimité



Alain Vigneault en compagnie de son nouveau «patron», Réjean Houle.

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

La nouvelle avait été ébruitée et il n'y avait plus aucune surprise. En confirmant hier les nominations d'Alain Vigneault et Dave King aux postes d'entraîneur en chef du Canadien et adjoint pour les trois prochaines années, Réjean Houle n'avait plus qu'à justifier ses décisions.

Le d.g. du Tricolore a été excessivement élogieux dans le cas de Vigneault, qui devient le 23<sup>e</sup> entraîneur de l'histoire du Canadien et, à 36 ans, le deuxième plus jeune, devancé seulement par Claude Ruel, qui avait 30 ans à son premier séjour derrière le banc.

Vigneault était entraîneur des Harfangs de Beauport, dans la Ligue de hockey junior majeure du Québec (LHJM), depuis un an et demi. L'ancien défenseur des Blues de St. Louis, qui n'a pris part qu'à 42 matchs dans la Ligue nationale de hockey (LNH), avait auparavant dirigé les Olym-

piques de Hull, également dans la LHJM, pendant cinq ans. Il a aussi travaillé sous les ordres de Rick Bowness avec les Sénateurs d'Ottawa pendant plus de trois ans.

«Pourquoi Alain Vigneault?», s'est lui-même interrogé Houle, hier en conférence de presse. «Parce que c'est lui qui répondait le mieux aux critères que je m'étais fixés. C'est un instructeur de carrière, avec du leadership et du caractère. Il est également pondéré, son expérience de la Ligue nationale va servir, il a des aptitudes techniques et psychologiques, c'est un bon communicateur, il est très intelligent, sûr de lui et il a de la présence.»

«C'a "cliqué" dès le début, a ajouté le directeur général. C'est le candidat avec lequel je me sentais à l'aise.» Houle, qui ne jurait il y a deux ans que par les anciens Canadiens, a surtout parlé cette fois de la nécessité d'apporter du sang nouveau à l'organisation.

Alain Vigneault, natif de Québec, a parlé de son côté d'un rêve devenu

réalité. Il s'est décrit comme étant un entraîneur compétent dans plusieurs domaines. Il a par ailleurs indiqué qu'il se sentait «en pleine confiance et en pleine possession de [ses] moyens».

Vigneault, une recrue comme entraîneur en chef dans la Ligue nationale, a choisi en Dave King, son nouvel adjoint, un vétéran respecté. Ce dernier avoue ouvertement son désir de diriger une formation de la LNH.

Houle n'a jamais hésité pourtant à faire passer le jeune devant l'homme de hockey aguerri: «Alain c'est mon homme», a-t-il dit en lui donnant une petite tape dans le dos. Le d.g. du Canadien a par la suite indiqué qu'il était content de pouvoir miser sur un homme de hockey aux connaissances aussi diversifiées que King pour seconder son entraîneur.

#### Vigneault, à l'unanimité

La nomination d'Alain Vigneault a par ailleurs fait l'unanimité auprès des personnes qui connaissent l'homme et l'entraîneur. Vigneault jouit d'une excellente réputation et plusieurs s'accordent à dire qu'il ne pourra manquer son coup dans la Ligue nationale.

L'entraîneur des Islanders de New York, Rick Bowness, qui lui a accordé sa première chance dans la Ligue nationale en l'engageant comme adjoint avec les Sénateurs d'Ottawa, ne ménage pas les éloges: «Il n'y a aucun doute dans mon esprit qu'il est en mesure d'être un excellent entraîneur-chef dans la LNH, a confié Bowness, qui souhaitait d'ailleurs le rapatrier comme adjoint à Long Island. Il est compétent, intelligent, ouvert d'esprit et il mérite pleinement la chance qui s'offre à lui.»

Charles Thiffault, qui a coté Vigneault dans la Ligue junior majeure du Québec cette saison, fait lui aussi une description élogieuse du jeune homme. «Il rassemble toutes les qualités nécessaires pour devenir un excellent entraîneur, a-t-il dit. Il est exigeant, mais il sait communiquer avec ses joueurs. Il est jeune et fort dans le vestiaire et il fait partie de cette nouvelle génération d'entraîneurs qui réussissent dans la Ligue nationale.»

#### Et la pression?

Jacques Lemaire a quitté Montréal parce qu'il n'en pouvait plus de devoir répondre aux médias. Pat Burns a aussi beaucoup souffert de la pression. La démission récente de Mario Tremblay a été associée à un règlement de compte de certains journalistes. Alain Vigneault a longuement été questionné sur le sujet, hier. «Je pense que je me

suis toujours bien entendu avec les médias, a répondu le nouvel entraîneur du Canadien. Je vais faire de bonnes choses et je vais en faire de mauvaises. Mon but n'est pas de gagner un concours de popularité mais de faire en sorte que le Canadien avance.»

«J'essaie honnêtement de répondre aux questions... Celles du moins auxquelles je peux répondre», a-t-il enchaîné. Je vais rester moi-même. C'est sûr que ça va plaire à certains et déplaire à d'autres. Le but de l'exercice est de gagner.»

Et si on gagne, en déduit Vigneault, tout va devenir plus facile. «Ces derniers jours, j'ai été très bien "coaché" par Donald [Beauchamp, le directeur des relations avec les médias].» Vigneault a également passé une belle soirée en compagnie de Houle, Jacques Demers et... Mario Tremblay, qui l'ont aidé de leurs suggestions et anecdotes.

François Gagnon, un journaliste d'Ottawa qui a coté Vigneault avec les Olympiques de Hull et les Sénateurs, a rappelé que celui-ci déteste

qu'on remette ses décisions en question. Il se demande comment Vigneault arrivera à composer avec les médias montréalais. Le journaliste en a aussi parlé comme d'un homme très discret, fermé et solitaire, «l'antithèse de Jacques Demers».

Le nouvel entraîneur du Canadien a également été présenté comme un dur, un peu à l'image de Pat Burns, son prédécesseur à Hull: «Au fil des années, un entraîneur progresse. Je suis maintenant moins pressé de m'exciter», s'est défendu Vigneault, qui semblait bien calme hier.

Vigneault devra maintenant dénicher un deuxième adjoint pour aider lui et Dave King.

À ce sujet, Réjean Houle a tenu à rappeler que Jacques Laperrière, Steve Shutt, Yvan Cournoyer (devenu dépisteur la saison dernière) et Benoit Allaire sont tous encore sous contrat pour un an. Vigneault, lui, s'est contenté de dire qu'il avait beaucoup de respect pour tout ce beau monde.

## King, l'adjoint royal

En Dave King, Alain Vigneault a choisi un premier adjoint royal, un type d'envergure qui jouit d'une forte réputation au Canada anglais, mais qui s'est attiré la controverse au Québec, notamment parce qu'il a déjà refusé de choisir Mario Lemieux pour les championnats du monde junior et les Jeux de Sarajevo en 1984.

King a rarement misé sur des Québécois au sein de l'équipe nationale, ce qui lui a valu d'être traité de francophobe.

Alain Vigneault a donc fait preuve de cran en nommant King adjoint. «Pour réussir, on se doit d'avoir les meilleurs hommes possibles, a tout bonnement affirmé le nouvel entraîneur du Canadien. Si j'étais inquiet, je ne l'aurais pas engagé. Dave veut enseigner, il veut peut-être s'éloigner un peu des projecteurs pour le moment. Pour moi, qu'un individu comme lui veuille s'associer au Canadien de Montréal, c'est une bonne chose.»

Réjean Houle a raconté que dans ses discussions avec son futur entraîneur, lorsqu'il lui a demandé quel genre d'individu il voyait comme adjoint, Vigneault lui a répondu: «un gars comme Dave King», sans jamais penser qu'il pourrait être disponible.

Houle, qui avait déjà rencontré Dave King, s'est dit impressionné par ses connaissances. Il se réjouit qu'un homme de hockey de cette trempe ait accepté un poste d'assistant... même si son contrat stipule qu'il sera libéré si jamais un poste d'entraîneur-chef lui est offert ailleurs. Houle souhaite néanmoins que King demeure longtemps à Montréal.

Dave King a parlé comme tant d'autres de la réputation et du prestige de l'organisation montréalaise. «Je suis très honoré de me retrouver avec une organisation comme le Canadien, que j'ai appris à regarder de l'extérieur», a déclaré King, qui s'est d'abord exprimé en français.

Longtemps grand responsable de l'équipe nationale et du programme olympique, King, 49 ans, a dirigé les Flames de Calgary pendant trois ans, de 1992 à 1995. Il a conservé une excellente fiche de 109-76-31 en saison régulière, mais il n'a jamais franchi la première ronde des séries éliminatoires.

«C'est une addition vraiment exceptionnelle qui peut apporter quelque chose de nouveau à l'organisation, a insisté Houle. J'ai senti qu'on avait besoin d'une autre vision.»

Presse canadienne

### HOCKEY

**ÉLIMINATOIRES**  
Finale de conférence (Quatre de sept)  
Association de l'Est  
Vendredi, 16 mai  
Philadelphie 3 N.Y. Rangers 1  
Dimanche, 18 mai  
N.Y. Rangers 5 Philadelphie 4  
Mardi, 20 mai  
Philadelphie 6 N.Y. Rangers 3  
Vendredi, 23 mai  
Philadelphie 3 N.Y. Rangers 2  
Dimanche, 25 mai  
Philadelphie 4 N.Y. Rangers 2  
(Philadelphie gagne la série 4-1)

Association de l'Ouest  
Jeudi, 15 mai  
Colorado 2 Detroit 1  
Samedi, 17 mai  
Detroit 4 Colorado 2  
Lundi, 19 mai  
Detroit 2 Colorado 1  
Jeudi, 22 mai  
Detroit 6 Colorado 0  
Samedi, 24 mai  
Colorado 6 Detroit 0  
Hier  
Colorado 1 Detroit 3  
(Detroit gagne la série 4-2)

### LES MENEURS

	B	P	Pts
Sakic, Col	8	17	25
Lemieux, Col	13	10	23
Lindros, Phi	11	12	23
Kamensky, Col	8	14	22
Gretzky, NYR	10	10	20
LeClair, Phi	7	11	18
Brind'Amour, Phi	10	7	17
Forsberg, Col	5	12	17
Ozolinsh, Col	4	13	17
Kariya, Ana	7	6	13
Fedorov, Det	4	9	13
Tikkanen, NYR	9	3	12
Shanahan, Det	5	7	12
Messier, NYR	3	9	12
Robitaille, NYR	4	7	11
Weight, Edm	3	8	11
Mironov, Ana	1	10	11
Kozlov, Det	8	2	10
Selanne, Ana	7	3	10
Renberg, Phi	5	5	10
Smyth, Edm	5	5	10
Larionov, Det	4	6	10
Plante, Buf	4	6	10
Laetch, NYR	2	8	10
Mironov, Edm	2	8	10
Niinimaa, Phi	1	9	10

### LIGUE NATIONALE

Hier  
Chicago 2 Pittsburgh 1  
Colorado 9 St. Louis 7  
San Francisco 4 Houston 3  
N.Y. Mets 4 Montréal 3  
Cincinnati 8 Philadelphie 5  
Florida à Los Angeles  
Atlanta à San Diego  
Aujourd'hui  
St. Louis au Colorado, 15h05  
Houston à San Francisco, 15h35  
Chicago à Pittsburgh, 19h05  
N.Y. Mets à Montréal, 19h35  
Philadelphie à Cincinnati, 19h35  
Florida à Los Angeles, 22h05  
Atlanta à San Diego, 22h05

### Ligue nationale

Section Est	G	P	Moy.	Diff
Atlanta	33	15	688	—
Florida	29	18	617	3 1/2
New York	27	22	551	6 1/2
Montréal	26	22	542	7
Philadelphie	18	30	375	15

Section Centrale	G	P	Moy.	Diff
Houston	25	25	500	—
Pittsburgh	24	25	490	1/2
St. Louis	20	28	417	4
Chicago	18	30	375	6
Cincinnati	17	31	354	—

7 Section Ouest	G	P	Moy.	Diff
San Francisco	28	20	583	—
Colorado	27	22	551	1 1/2
Los Angeles	25	22	532	2 1/2
San Diego	20	27	426	7 1/2

### LES MENEURS

	MJ	AB	P	CS	Moy
JWalker Col	47	178	45	72	404
Gwynn SD	47	185	28	72	389
Blauser Atl	48	152	29	55	362
Lofton Atl	48	207	38	72	348
Olerud NYM	47	173	34	60	347
HRodriguez Mtl	46	175	29	60	343
EcYoung Col	47	188	34	63	335
Segui Mtl	45	164	35	55	335
Bonilla Flo	45	168	20	55	327
MaGrace Chic	38	141	27	46	326

**Points produits:** Bagwell, Hou, 48; LWalker, Col, 45; Galaraga, Col, 45; Kent, Sanf, 43; Alou, Flo, 42; Olerud, N.Y., 39; Sosa, Chi, 39.

**Circuits:** Bagwell, Hou, 16; LWalker, Col, 14; Casilla, Col, 12; Sosa, Chi, 12; Burks, Col, 12; Hundley, N.Y., 11; Mondesi, L.A., 10; Kent, Sanf, 10; Galaraga, Col, 10.

**Lanceurs (6 décisions):** PJMartinez, Mtl, 8-0; 1,000, 1.17; Neagle, Atl, 7-1, 875, 3.36; Gardner, Sanf, 6-1, 857, 3.06; GMaddux, Atl, 5-1, 833, 1.44; BJJones, N.Y., 8-2, 800, 2.61; Estes, Sanf, 6-2, 750, 2.75; McClark, N.Y., 5-2, 714, 3.36; Kile, Hou, 5-2, 714, 1.88; KJBrown, Flo, 5-2, 714, 2.07.

**Retraits:** Schilling, Phi, 82; KJBrown, Flo, 75; Nomo, L.A., 73; AlBenes, StL, 72; PJMartinez, Mtl, 68; Reynolds, Hou, 67; Smoltz, Atl, 63.

### LIGUE AMÉRICAINE

Hier  
Boston 3 Milwaukee 2  
Baltimore 8 N.Y. Yankees 6  
Seattle 13 Minnesota 8  
Oakland 2 Kansas City 1 (11 manches)  
Cleveland 10 Chicago 4  
Detroit 6 Anaheim 0  
Texas à Toronto  
Aujourd'hui  
Anaheim à Detroit, 19h05  
Milwaukee à Boston, 19h05  
Baltimore à N.Y. Yankees, 19h35  
Texas à Toronto, 19h35  
Cleveland à Chicago, 20h05  
Seattle à Minnesota, 20h05  
Oakland à Kansas City, 20h05

### Section Est

	G	P	Moy.	Diff
Baltimore	31	15	674	—
New York	26	22	542	6
Toronto	24	21	533	6 1/2
Detroit	21	26	447	10 1/2
Boston	18	27	400	12 1/2

### Section Centrale

	G	P	Moy.	Diff
Cleveland	25	21	543	—
Milwaukee	22	22	500	2
Kansas City	22	24	478	3
Chicago	21	24	467	3 1/2
Minnesota	19	28	404	6 1/2

### Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff
Texas	26	20	565	—
Anaheim	25	21	543	1
Oakland	25	23	521	2
Seattle	19	30	388	8 1/2

### Mets 4 Expos 3

## Urbina sabote tout

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

L'histoire du match d'hier se résume à deux noms: Greg McMichael et Ugueth Urbina. Lun a fait du bon travail en relève; l'autre pas.

Urbina (2-4) a saboté une bonne performance de Jim Bullinger et les Expos se sont inclinés 4-3 contre les Mets devant seulement 11 774 personnes.

Ils ont permis aux Mets de le devancer au troisième rang de la section Est en subissant une cinquième défaite à leurs sept derniers matchs. Les Mets ont inscrit trois points à la huitième alors que les Expos, eux, ont laissé les buts remplis à la huitième.

En deux tiers de manche, Urbina a donné trois coups sûrs en relève à Bullinger. McMichael, l'ancien des Braves, a fait tout le contraire. Il a été exceptionnel avec les buts remplis et aucun retrait.

F.P. Santangelo a frappé un petit ballon au champ droit et Joe Orsulak s'est commis dans un double-jeu à la suite d'un roulant au deuxième but.

John Franco a ensuite enregistré son 14<sup>e</sup> sauvetage en retirant les Expos dans l'ordre à la neuvième.

Dommage pour Bullinger, qui méritait un meilleur sort. Il n'a donné que quatre coups sûrs en six manches et un tiers et il a enregistré sept retraits au bâton, un de moins que son sommet personnel en carrière. Il a cédé le monticule à Urbina à la huitième après avoir donné des buts sur balles à John Olerud et Bernard Gilkey.

Carlos Baerga a accueilli le jeune relieur avec un simple au champ intérieur, une balle stoppée par Mark Grudzielanek en plongeant derrière le deuxième but.

Avec les buts remplis, le frappeur suppléant Matt Franco a réussi un simple de deux points sur un roulant au champ centre après que le jeune Urbina eut retiré Butch Huskey au bâton. Rey Ordonez a ajouté un simple d'un point sur un autre roulant au champ centre. Un circuit à l'intérieur du terrain avait donné l'avance 3-1 aux Expos à la septième.

Le dernier exploit du genre par un joueur des Expos remontait au mois d'août 1994 et il avait réalisé par Marquis Grissom contre les Cards de St. Louis. Rick Reed était le partant des Mets. Il a livré un beau duel à Bullinger en n'allouant que cinq coups sûrs et un point mérité en six manches.

## Les Red Wings en finale

Detroit (PC) — Les Red Wings de Detroit ont mérité la chance, leur seconde en trois ans, de savourer leur première conquête de la coupe Stanley depuis 1955.

Les Red Wings, minimisant les erreurs en défensive tout en conservant un rythme effréné à l'attaque, ont obtenu leur laissez-passer pour la finale contre les Flyers de Philadelphie en éliminant les champions en titre, l'Avalanche du Colorado, au compte de 3-1 dans le sixième match de la finale de l'Association Ouest.

Pour la cinquième année de suite donc, la LNH couronnera un nouveau champion. «C'est sensationnel, a lancé le capitaine des Red Wings Steve Yzerman. Nous avons participé à la finale il y a quelques années, nous obtenons une autre chance cette année. Et nous avons battu les champions de la coupe Stanley.»

Eric Lindros et ses coéquipiers auront leur mot à dire sur la suite des événements, à partir de samedi à Philadelphie. Martin Lapointe, Sergei Fedorov et Brendan Shanahan, dans le filet abandonné à 30 secondes de la fin, ont marqué pour les Red Wings qui ont eu le meilleur l'Avalanche 42-16 au chapitre des tirs.

### Internationaux de tennis de France

## Sampras et Kafelnikov, en toute logique

ASSOCIATED PRESS

Paris — Pete Sampras, le n° 1 mondial, et Yevgeny Kafelnikov le tenant du titre, ont fait respecter la logique hier en levant de rideau des Internationaux de tennis de France, en franchissant tous les deux le premier tour en trois sets secs.

Contraint au forfait à Duesseldorf la semaine dernière en raison d'une blessure à la cuisse gauche, Sampras a fait payer cher à Fabrice Santoro son retour en forme en le balayant 6-3, 7-5, 6-1. Sur ce même court central, le Russe Kafelnikov

avait ouvert les hostilités de la quinzaine parisienne sur terre battue en se jouant du Tchèque Martin Damm 6-2, 6-4, 6-4. Sébastien Lareau, de Boucherville, a pour sa part remporté son premier match de l'année sur terre battue, défaisant l'Argentin Hernan Gumy 2-6, 6-4, 6-4, 4-6, 8-6. Il affrontera le Français Lionel Roux lors du deuxième tour.

Santoro s'est incliné pour la première fois sur terre battue face à l'Américain Sampras, venu chercher à Paris le seul tournoi du Grand Chelem manquant à son palmarès. «Je n'ai pas su saisir ma chance au deuxi-

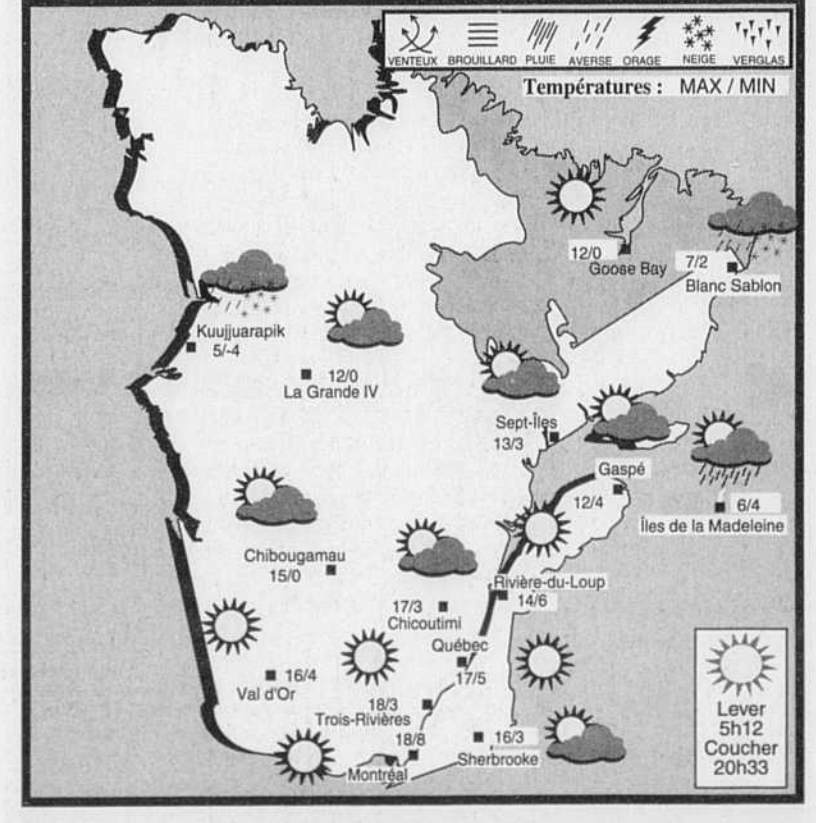
ème set, quand je pouvais lui prendre son engagement pour mener 4-3 service à suivre», a déclaré Santoro.

Bien que victorieuse face à la Russe Tatiana Panova, 97<sup>e</sup> mondiale, la Française Mary Pierce a été huée à sa sortie du court central pour avoir concédé un set (6-2, 4-6, 6-4).

Monica Seles, tête de série n° 3, a elle aussi triomphé de la Japonaise Miho Saeki, 60, 6-3. Autres têtes de série qualifiées: l'Américaine Lindsay Davenport (5), la Croate Iva Majoli (9), la sud-Africaine Amanda Coetzer (11) et l'Espagnole Conchita Martínez (7).

### LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 18	min 8	max 18	9/20	10/19



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 17	min 5	max 18	6/17	7/16

OTTAWA	Aujourd'hui	Ce Soir	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	max 18	min 8	max 20	8/20	10/20

Météo au soleil  
1 900 565-4000  
95c/minute  
«La météo à la source»

• CULTURE •

TÉLÉVISION

# Radio-Canada ne dit pas non à Esther Delisle

La politologue Esther Delisle a soutenu récemment, dans une thèse extrêmement controversée, que le fascisme et l'antisémitisme étaient très répandus dans le Québec des années 30 et 40, notamment au sein de plusieurs institutions nationalistes canadiennes-françaises. La télé anglaise CFCF est prête à reprendre cette thèse à l'écran, pendant que Radio-Canada réfléchit.

Paule des Rivières  
Le Devoir

Le réseau CFCF a accepté un scénario de documentaire sur l'antisémitisme des années 30 au Québec. Le projet, qui s'est d'abord intitulé *Québécois si vous le saviez*, puis *Je me souviens*, s'appuie sur la thèse controversée d'Esther Delisle selon laquelle le Québec des années 30 et 40 aurait été fasciste et antisémite. Les nationalistes québécois, est-il utile de le préciser, n'ont pas bonne presse dans ce scénario.

Le scénariste, Eric Scott, a essuyé un refus au Réseau de l'information de Radio-Canada, où Jacinthe Brisbois lui a fait savoir que le projet manquait d'objectivité puisqu'il ne présentait qu'un seul point de vue.

La première chaîne de Radio-Canada en revanche continue de l'examiner. La responsable du secteur de l'information, Lina Allard, a rejeté la première version du projet soumis, jugeant qu'il manquait de perspective. Elle a sollicité une nouvelle version et réfléchit toujours.

CFCF pour sa part est prêt à diffuser le projet s'il voit le jour. Le scénario soumis et sur lequel l'auteur travaille depuis deux ans, est constitué de témoignages et il fait une large place à Esther Delisle.

Nous n'avons pu joindre le vice-président responsable de la programmation de CFCF, qui est à Los Angeles. Son assistante, Louise Ross, a confirmé qu'un contrat avait été signé avec M. Scott en vue d'une diffusion future.

Dans le préambule de son scénario, M. Scott explique que «Je me souviens est une proposition de documentaire indépendant sur la controverse qui entoure les recherches d'Esther Delisle sur l'antisémitisme et le nationalisme d'extrême droite sévissant au Qué-



bec dans les années trente».

M. Scott tient tellement à ce que les Québécois de langue française voient son document qu'il envisage de demander à CFCF — advenant le cas où il ne trouverait aucun télédiffuseur francophone — de diffuser son émission en langue française. «Je désire que la première diffusion soit en français; la politesse sinon la politique l'exige», dit-il.

### Des glissements

Le scénario est donc bâti autour des témoignages de Jacques Zylberg, Hardol Troper, Irving Abella, Irving Layton, Axel Harvey, Jack Jedwab, Michael Ortenberg, Rosaire Morin, Gérard Pelletier, Guy-Antoine Lafleur, Antoine Baby, Pierre Danseur, Émile Bessette et Jean-Louis Roux. Eric Scott a aussi sollicité l'historien Pierre Anctil qui a refusé de participer au projet après avoir rencontré le cinéaste qu'il a estimé beaucoup trop radical à son goût.

Les institutions canadiennes-françaises sont vivement dénoncées dans ce scénario, surtout *Le Devoir*, l'Église catholique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le chanoine Lionel Groulx est le diable en personne et les informations visuelles contenues dans le scénario dont nous avons obtenu copie suggèrent des glissements pas très subtils.

Le scénario proposé s'ouvre sur une image de la station de métro Lionel-Groulx, au moment où l'on entend deux citations de Lionel Groulx (ou plutôt de Jacques Brassier, pseudonyme du chanoine). «Et voilà que par miracle, notre mot d'ordre fut compris et exécuté et, dans six mois, dans un an, le problème juif sera résolu, non seulement à Montréal, mais d'un bout à l'autre de la province.» Puis entre Esther Delisle qui s'explique sur ses prises de position.

A un moment donné on suggère de montrer René Lévesque posant une plaque devant la maison de Lionel Groulx. A un autre moment, on raconte comment Maurice Duplessis avait accusé ses adversaires libéraux d'être de connivence avec l'immigration de Juifs européens. Par la suite, on ver-

rait René Lévesque rendant hommage à M. Duplessis lors de la cérémonie d'inauguration de sa statue.

Le scénariste se défend de vouloir, par son projet, dénoncer les nationalistes. «Je ne suis pas contre les nationalistes qui reconnaissent qu'on a un problème», résume M. Scott.

Téléfilm et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC) ont donné chacun 5000 \$ pour le développement du scénario il y a deux ans. Mais pour l'instant le producteur de *Je me souviens* ne peut solliciter des fonds de ces organismes car il doit d'abord obtenir des télédiffuseurs une garantie équivalant à 15 % du financement du projet. Et ce n'est pas la maigre somme promise par CFCF qui fera la différence. M. Jean-Yves de Banville est le producteur du projet.

Un autre projet télé sur les relations entre les communautés juive et canadienne-française, celui-là beaucoup plus avancé, et beaucoup plus nuancé, sera sur TV5, Vision TV et CFCF dans

quelques mois. La réalisatrice, Ina Fichman, a elle aussi construit son documentaire autour de témoignages. Mais là s'arrête la ressemblance.

### Véronique Cloutier à la SRC

Véronique Cloutier, animatrice vedette de *MusiquePlus*, change de chaîne. Elle animera à compter du 2 septembre prochain un nouveau jeu-questionnaire à Radio-Canada, présenté tous les jours de la semaine à 17h30 et adapté d'un jeu-questionnaire britannique. Le jeu s'intitulera *Qui fait quoi?* (en anglais *ID*) et accueillera trois concurrents qui devront deviner quel métier exercent les six participants invités, à partir d'indices fournis.

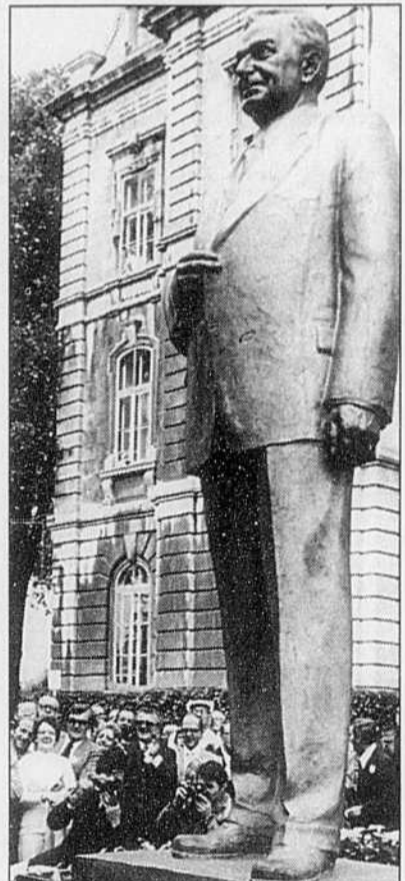
Radio-Canada confie la responsabilité du jeu à Yves Taschereau, qui avait également organisé la diffusion de *Que le meilleur gagne*. Le télédiffuseur veut revenir à une formule faisant appel au public, après le désastreux *Fa si la chanter*.

De plus, cette fois, c'est Radio-Canada qui sera le producteur, même si le père et agent de l'animatrice, Guy Cloutier, aurait bien aimé s'en charger. D'ailleurs, c'est son agent qui a convaincu sa fille d'accepter la proposition radio-canadienne. L'animatrice craignait «que les gens se tannent de me voir tous les jours». La direction de Radio-Canada de son côté voulait une personne connue du grand public, à l'aise avec lui. «Je l'ai vue à *MusiquePlus* et je me suis dit: «elle est prête à foncer», résumait hier la responsable du secteur des variétés à la SRC, Marie Perreault.

### Les petits matins

Pendant que la première chaîne de Radio-Canada allègre son émission matinale, avec Claude Saucier à la barre, le Réseau de l'information, lui, prendra le virage inverse en offrant une émission matinale beaucoup plus axée sur les actualités. Les nouvelles, le sport et la météo sont les seuls secteurs qui survivront à l'émission. Présentement, Michel Viens anime *Bon Matin*, qui est diffusé sur les deux chaînes.

En septembre, la première chaîne prendra un virage plus léger et RDI un virage plus sérieux. Aucun animateur n'a encore été choisi pour RDI mais il n'est pas exclu que des présentateurs assument cette tâche à tour de rôle. En fait, il s'agit pour RDI de rajuster le tir afin de garder les téléspectateurs qui seraient tentés d'aller du côté de TVA, qui lance son Canal manchettes en septembre.



ARCHIVES LE DEVOIR  
La statue de Maurice Duplessis que René Lévesque a sortie de son entrepôt.

CONCERTS CLASSIQUES

## Fin prêts pour le décollage

### LES GRANDS CONCERTS

Hector Berlioz: *Resurrexit* (extrait de la Messe Solennelle); Grande Messe des morts, op. 5. John Mark Ainsley, ténor; Chœur de l'OSM; Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Salle Wilfrid-Pelletier, le 26 mai 1997. Reprise ce soir.

### FRANÇOIS TOUSIGNANT

Cela commence gentiment, par une fin de *Credo* que Berlioz plus âgé a gardé de sa *Messe* écrite à vingt ans. L'influence de Beethoven (accents sur le dernier temps) et de Weber (dans l'inspiration mélodique) est présente, mais cela garde honorablement sa place dans une intégrale.

Arrive le gros morceau, la spectaculaire *Grande Messe des morts*. Je ne sais s'il s'agit de parti pris, mais, pour une fin de saison, Dutoit et l'OSM se sont surpassés en pyrotechnie et en nuances. Aussitôt le requiem commencé, on est séduit par la richesse des cordes et par l'homogénéité des sections qui s'annoncent une à une, comme déposant leur carte de visite avant la tourmente qui va déferler.

Il est toujours intéressant de constater la volonté résolue de Berlioz de ne pas faire comme la tradition. Ce qui ordinairement donne lieu à des explosions dramatiques, le *Dies Irae* par exemple, est prétexte à des développements plus intérieurs et hautement polyphoniques. Le chœur de l'OSM y brille de toute sa clarté et les musiciens éblouissent par leur précision et la netteté de leur articulation.

Rendu au *Tuba mirum*, que tout le monde attendait, le jugement dernier se déchaine presque. La masse sonore déployée par l'orchestre, les quatre chœurs de cuivres — dont deux dans

les loges du balcon, on s'accommode de ce qu'on a à sa disposition — et le chœur est renversante. Il n'y manque qu'une bonne salle pour que cela soit idéal et rappelle le souvenir de Bernstein dirigeant cette œuvre à la Chapelle Saint-Louis des Invalides.

Dutoit, en dépit du handicap (flagrant dans ce cas-ci) de la salle, arrive à une authenticité de lecture assez incroyablement, aussi bien dans les effets les plus grandioses que dans les intentions intimes. Il rend au texte toute sa verdeur première, son côté révolutionnaire, et s'engage à fond à faire ressortir les divers enchaînements harmoniques inouïs, les oppositions de timbres plus originales les unes que les autres, et à faire se fondre en une ligne mélodique de couleurs les successions de groupes.

Il faut souligner spécialement le travail des flûtes et des trombones (ah! ces sons pédales) qui, en dépit de la disposition inhabituelle — nous y sommes habitués: c'est du Berlioz après tout —, recréent comme autant la nouveauté de l'orchestration.

Dans le *Sanctus*, John Mark Ainsley, un peu nerveux au début, a vite pris de l'assurance. Ce soir, ce devrait être remarquable. Ses interventions reprises par le chœur étaient de la plus pure poésie et il savait nous guider, adroitement conduit par Dutoit, sur des plages de rêves que l'harmonie, toujours elle décidément, étale magiquement pour notre bonheur.

L'enregistrement devrait régler tous les petits accrocs normaux du concert. Il ne manque qu'un peu plus de cœur et de ferveur pour que cette interprétation se hisse au pinacle des réalisations du trio Dutoit-OSM-Chœur de l'OSM. Tout est prêt pour un décollage en troisième vitesse. On a eu droit à une générale en première classe.



EN BREF

### Suicide avant le spectacle

(AFP) — L'acteur suisse Roland Amstutz, 55 ans, s'est suicidé en se jetant sous un train à Recklinghausen, quelques heures avant la première de la pièce d'August Strindberg *Jouer avec le feu*, a annoncé la police mercredi dernier. Amstutz devait jouer le rôle du père, aux côtés de l'actrice française Emmanuelle Béart, dans cette pièce mise en scène par le Fran-

çais Luc Bondy et présentée par le théâtre Vidy de Lausanne (Suisse). Toutes les représentations de la pièce ont été annulées et les autres acteurs sont déjà repartis, a précisé la direction du festival de la Ruhr à Essen. «Les autres membres de la troupe sont nerveusement lessivés et pas en état de jouer», a déclaré le porte-parole de la troupe Anne Althoff. Le comédien s'est jeté sous un train de marchandise près de la gare. La direction du festival a refusé de s'exprimer sur les motifs du suicide.

## • À LA TÉLÉVISION •

### NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

### LA FACTURE

Dernière de la saison. Un reportage sur les coûts d'un déménagement interprovincial qui n'en finissent plus de grimper; les risques lors de l'achat d'une maison reprise de finance.

Radio-Canada, 19h

### LE MATCH DE LA VIE

Portrait de Lise Dion; les travaux des chercheurs sur le processus du vieillissement.

TVA, 20h

### FRONTLINE

Reportage sur une affaire d'agressions sexuelles dans une garderie de Caroline du Nord. L'émission avait été sélectionnée il y a deux ans au festival de télévision de Banff. Captivant. Toutes les facettes de l'histoire sont abordées avec une minutie d'enquêteur.

PBS-33, 21h

### TEMPS PRÉSENT

Un reportage sur l'introduction du revenu minimum à Genève, en 1995. Ses succès, ses ratés.

TV5, 21h30

### LES GRANDS PROCÈS

Dans le Québec des années 20, l'abbé Delorme est accusé du meurtre de son demi-frère, mais acquitté. L'Église aurait-elle abusé de son pouvoir?

TVA, 21h

	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
CANAUX	2 (2) (4) (6) (7) (9) (11) (12) (13)	Océane (16:27) / 0340 (16:55)	Watatatow	Fa Si La chanter	Ce soir	Elections 1997 - Le Journal	La Facture / Déménagements interprovinciaux / Dernière	Le Cirque du Soleil - Nouvelle Expérience	La Vie à mille temps	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa Si La chanter (23:01)	Sport / Cinéma / UN SOIR UN TRAIN (3) avec Yves Montand (23:45)		
TVA	4 (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (13) (40)	C. Lamarche / Les gars, qu'avez-vous à nous reprocher? (16:00)	Les Amuse-gueules / Danièle Ouimet, André Moreau, Charles Biddle	Le TVA	Piment fort / Pierre Lepage, Dany Turcotte, Guy A. Lepage	Terre 2	Le Match de la vie / L'autre Dion; longévité: la bataille de l'immortalité; le Ciel existe-t-il?	Les Grands Procès / L'Abbé Delorme	Le TVA	chaBada / Michel Courtemanche, Daniel Lemire, Lise Dion	TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)				
TOC	15 (17) (24) (30) (46)	Iris / Pacha	Les Moomins	La Maison de Ouimzie	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran	Cinéma / ROMÉO (4) avec Monique Van de Ven, Johan Leysen	Courses extraordinaires	Christiane Charette en direct	Québec plein écran (23:24)				
TOS	2 (4) (16) (30) (35) (49)	Les Simpson	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Flash	Reddy Reddy Go! / Luce Dufault, Serge Lama	Salle d'urgence	Cinéma / FLEUR DE POISON (5) avec Drew Barrymore, Sara Gilbert	Le Grand Journal	Sports Plus					
CBC	5 (6) (4)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newswatch	Behind the Ballot	Empty Nest	Cinéma / TRULY, MADLY, DEEPLY (4) avec Juliet Stevenson, Alan Rickman	The National / CBC News	News	Behind the Ballot				
CTV	8 (13) (12)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy	Roseanne	Life's Work	Home Improvement	Spin City	W-5	CTV News	Nightline	
ABC	8 (13)	Rosie... (16:00)	News		ABC News	Wheel of...	Jeopardy		Life's Work			NYPD Blue	News	Nightline (23:35)	
CBS	22	Step by Step				E.T.	Mad About You						News / Roseanne		
NBC	3 (18)	Home Videos	Star Trek: Deep Space Nine	News	M*A*S*H	CBS News	E.T.	Promised Land	Cinéma / BROKEN PROMISES: TAKING EMILY BACK (5) avec Cheryl Ladd, Polly Draper	News	The Late Show (23:35)				
PBS	5 (10)	Quack Pack	Access Hollyw.	Jeopardy		NBC News	Wheel of...	Jeopardy							
NBS	33 (57)	Cratt's Creat.	Bill Nye	C. Sandiego?	NewsHour	Nightly Bus.	Computer...	Nova / Mind of a Serial Killer	Frontline / Innocence Lost: The Plea	Cinéma / YOUNG AT HEART (5)					
ONT	6	Bill Nye	Wishbone	...Great Dog	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour	Masterpiece Theatre / Prime Suspect: Inner Circles	Kavanagh QC	Motonw. (23:20)					
TSN	24	The Young and the Restless	First / National News		E.T.	Boston...	Mad About You	Something so...	Frasier	Caroline... City	NYPD Blue	News	Sportsline		
RDS		Bookmice	Polka / Star...	Eric's World	Pumped!	Inquiring Minds	Italian Feast	...Gardens	Studio 2	Kavanagh Q.C.		9 0'Clock News	Studio 2		
TV5		WWF Raw (16:00)		Motoring '97	Sportsdesk	That's Hockey!	Baseball / Rangers - Blue Jays					Sports 30 Mag	...plein air		
CF		Baseball / Mets - Expos (14:30)	Chasse, Pêche	Tout à fait...	Sports 30 Mag		Baseball / Mets - Expos								
MP		Sous la... (16:00)	Journal suisse	Pyramide	Des Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Ça se discute / Les femmes en prison	Temps présent			Jrnl (22:40)	Studio Gabriel	Cercle de...	
MM		Mégabogues	Schtroumpfs	Le Studio	Joy, Naufragés	Radio Enfer									
SE		M. vidéo (12:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Monsieur Beck	Perfecto	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h30.					
YTV		VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	The Monkees	The NewMusic	Videoflow	Classic...	Spotlight		
YTV		Opér. (15:00)	Donneur inconnu (16:35)	Les Misérables (18:10)											
RDI		Sailor Moon	Spiderman	Secret World	Sailor Moon	Bump in...	Beasties	Are You Afraid	Goosebumps	YTV News	Nighthood	Super Dave...	Tarzan	Catwalk	Red Green Sh.
D		Au travail!	Aujourd'hui	Sûreté Qc	L'Édition intern.	Capital Actions	Grands Reportages	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Décision 97				
		Le Fugitif (16:00)	Mission impossible	Le Goût du monde / Jamaïque	Animalier / Les Mélanges bleues	Filière D / COMME EN CALIFORNIE (4) Documentaire	Cosmos 1999								

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

## CINÉMA

### AU PETIT ÉCRAN

#### ROMÉO

(4) Hol. 1990. Drame psychologique de R. Horst avec Monique Van de Ven, Johan Leysen et Ottolien Boeschoten. Un couple se déchire lorsque son premier enfant meurt à la naissance.

TQ 20h

#### COMME EN CALIFORNIE

(4) Can. 1983. Documentaire de J. Godbout. Les répercussions sur le milieu québécois de certaines mœurs contemporaines issues de la Californie.

Canal D 20h

#### LES SAISONS DU CŒUR

(3) (Places in the Heart) É.-U. 1984. Drame de R. Benton avec Sally Field, Danny Glover et John Malkovich. Les épreuves d'une jeune veuve au Texas dans les années 30.

Canal D 23h

#### DYING YOUNG

(4) É.-U. 1991. Drame sentimental de J. Schumacher avec Julia Roberts, Campbell Scott et Vincent d'Onofrio. Un jeune leucémique tombe amoureux de l'infirmière qui prend soin de lui à domicile.

CTV 1h